Lycée Jean Moulin
9 avenue Jean Moulin
BP 10035
86501 MONTMORILLON

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 FÉVRIER 2024

COMPTE-RENDU DES DEBATS

Le quorum étant atteint, M. Eple-Delcroix, proviseur de la cité scolaire, ouvre la séance à 18h15 en présence de 16 membres.
Le secrétariat de séance est assuré par Mme Schulz, représentante des professeurs.

1. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

1.1 Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 23/11/23

Les membres du Conseil d'administration ont reçu les documents avec la convocation du présent conseil d'administration et en ont pris connaissance.

Question de Mmes Maignant et Berthelot concernant les photocopieurs : le photocopieur de sciences fait-il partie du contrat de renouvellement de photocopieurs voté lors du précédent CA ?

Réponse : Non, il a été sorti du parc. Au vu des consommations précédentes, il a été jugé inutile et coûteux de le mettre dans les renouvellements. Sa reprise et son recyclage par l'entreprise a permis de générer une baisse de coût. Un nouveau matériel sera mis à disposition.

Mme Berthelot : deux ont déjà été renvoyés parce qu'ils ne permettaient pas l'impression à partir d'une clé USB ni la numération sur clé USB.

Mme Berthelot et Maignant demandent à ce qu'il en soit fait mention sur le PV du CA du 23/11/23.

M. Eple-Delcroix soumet le compte-rendu au vote :

Votants	**:**	**13**
Pour	**:**	**13**
Contre	**:**	**0**
Abstentions	**:**	**4**

Le compte-rendu est approuvé.

2. VIE PEDAGOGIQUE

2.1. DGH

Retiré de l'ordre du jour.

La dotation lycée qui était de 675,33h dont 575,44 heures postes est passée à un volume horaire inchangé mais à un taux d'HSA en baisse passant de 15% à 10,94%. C'est à dire que 26 HSA ont été converties en heures postes qui passent alors à 601,44 HP.

Ceci permet de créer des BMP pour diminuer la charge d'heures supplémentaires par professeur.

Pour information : M. Eple-Delcroix a demandé une rallonge de 42h et il n'en a obtenu que 7h pour le moment.

2.1. Motions

Lecture de quatre motions sur le sujet : voir en pièces jointes

- Motion des élèves : indignation envers le décalage entre les déclarations et les suppressions de classes et de postes.
- Motion des professeurs : contre la DGH proposée par le rectorat.
- Motion des professeurs : contre la réforme du choc des savoirs.
- Motion des parents : contre la réforme des classes de niveau.

3. VIE MATÉRIELLE ET FINANCIÈRE

3.1. Conventions et contrats

a) Pass' en Sup : Découverte d'établissements de l'enseignement supérieur par des élèves

Présentation par Mme Chaintrier : cette année 2 sorties ont été financées pour les Terminales STMG (25 élèves dans un UFR de droit et 15 dans un BUT de gestion). Objectif : respecter la contrainte de ne pas supprimer des heures de spécialité. Immersions individuelles possibles.

Montant de la convention : 1000 € et plus si besoin sur facture et bilan pédagogique à hauteur de 4000 € maximum. Date limite 30/06.

Question Amaury Chassin : pourquoi une terminale s'est-elle vue refuser une immersion pour Pass en Sup ?

Réponse : Ce n'est pas du fait du lycée. Point à voir avec Mme Chaintrier.

Question Tiphaine : Pourquoi les élèves de terminale n'ont-ils pas pu aller au salon de l'étudiant ? Certains sont très inquiets et se sentent abandonnés sur la question de leur orientation. Il avait été question lors d'une réunion du CVL que les volontaires pourraient y aller.

Réponse direction : cela a été la décision des professeurs principaux non contestée. Réponse professeurs : ils seront plus vigilants l'an prochain sur cette question.

M. Eple-Delcroix soumet la convention Pass en Sup au vote :

Votants	**:**	**17**
Pour	**:**	**17**
Contre	**:**	**0**
Abstentions	**:**	**0**

La convention Pass en Sup est approuvée à l'unanimité.

b) Transfert de 13 ordinateurs Région destinés au rebut vers le CDI collège. M. Cousineau les a configurés avant de partir à la retraite. Ils seront maintenus par la Région. On est toujours en attente d'une convention entre la Région et le Département pour la maintenance du parc informatique complet de la cité scolaire. La question est en suspens depuis quelques années.

M. Eple-Delcroix soumet le transfert au vote :

Votants	**:**	**17**
Pour	**:**	**17**
Contre	**:**	**0**
Abstentions	**:**	**0**

Le transfert est approuvé à l'unanimité.

c) Finance : Convention permettant de régler en ligne les services de restauration pour l'année prochaine suite au changement de logiciel vers OPALE. Adhésion au service TIPI de la Direction Générale des Services Civils.

Vote : unanimité.

Service gestion : 2 systèmes de paiement électronique pour le lycée et le collège.

M. Eple-Delcroix soumet la convention d'adhésion au service TIPI au vote :

Votants	**:**	**17**
Pour	**:**	**17**
Contre	**:**	**0**
Abstentions	**:**	**0**

La convention d'adhésion au service TIPI est approuvé à l'unanimité.

d) Admission en non-valeur :

- 251,92 € demandé par la commission de surendettement
- 527,11€ certificat d'insolvabilité
- 0,07€ reste suite à règlement par huissier.

M. Eple-Delcroix soumet l'admission en non-valeur au vote :

Votants	**:**	**17**
Pour	**:**	**17**
Contre:		**0**
Abstentions	**:**	**0**

L'admission en non-valeur est approuvée à l'unanimité.

e) Mise en place d'équipements de terminaux électroniques pour paiement par carte bleue 1 collège, 1 lycée

M. Eple-Delcroix soumet le projet au vote :

Votants	**:**	**17**
Pour	**:**	**17**
Contre	**:**	**0**
Abstentions	**:**	**0**

Le projet est approuvé à l'unanimité.

3.2. Voyages

Aucun vote par manque de données.

Question des élèves du lycée : comment les absences des élèves ayant participé au blocus seront-elles comptées ?

Réponse de la direction : « absence non justifiée » sauf en cas de mot des parents justifiant l'absence.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

L'Ordonnateur,
M. Eple-Delcroix

Le secrétaire de séance,
Mme Schulz